الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Autorité Nationale Indépendante des Elections
Circonscription Electorale de l'ambassade d'Algérie à Berlin

السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات
الدائرة الانتخابية لسفارة الجزائر ببرلين

COMMUNIQUE

En application de l'article 132 de l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, et du décret présidentiel n°24-182 du 08 juin 2024 portant convocation du corps électoral pour l'organisation des élections présidentielles anticipées le samedi 07 septembre 2024, le coordonateur de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE) à Berlin porte à la connaissance des ressortissants algériens inscrits sur la liste électorale de la circonscription électorale de l'ambassade d'Algérie à Berlin qu'ils peuvent effectuer leur devoir électoral au niveau des deux (02) bureaux de vote ouverts à cet effet comme suit :

- Les électeurs résidents dans les Länder de **Berlin, Brandebourg, Saxe-Anhalt** et **Saxe** sont invités à voter dans **le bureau de vote de Berlin** à l'Ambassade d'Algérie à Berlin sis à Görschstrass 45-46, 13187 Berlin (Pankow). Le bureau de vote de Berlin sera ouvert du **lundi 02 septembre au samedi 07 septembre 2024** de **08H00 à 19H00.**

- Les électeurs résidents dans les Länder de **Hambourg, Schleswig-Holstein** et **Mecklembourg-Poméranie occidentale** sont invités à voter dans **le bureau de Hambourg** qui sera ouvert du **Mardi 03 septembre au samedi 07 septembre2024 de 08H00 à 19H00 à l'Hotel Reichshof Hamburg Kirchenallee 34-36 20099 Hamburg.**

Pour Toutes information concernant cette opération, l'électeur est invité à prendre attache avec l'Ambassade au numéro 030 43 73 71 67 pour le bureau de vote de Berlin et au Numéro de téléphone 030 43 73 71 55 pour le bureau de vote de Hambourg.

السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
قنصلية برلين

L'Ambassade tient à rappeler que les électeurs qui ne peuvent pas exercer leur droit de vote les jours du scrutin, sont invités à prendre attache avec l'Ambassade en vue de s'enquérir des modalités d'établissement des procurations de vote.

Le coordonateur de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE) invite l'ensemble des citoyens algériens inscrits sur la liste électorale de l'ambassade d'Algérie à Berlin à participer massivement à ce scrutin pour accomplir leur devoir électoral et prendre part à la vie politique du pays.